

Dans le cadre du programme National d'Assistance Technique Interreg II A, la Mission Opérationnelle Transfrontalière avait engagé, à la demande de la DIACT, un projet de longue haleine : la réalisation d'un atlas cartographique transfrontalier qui donnerait à voir pour la première fois à cette échelle et d'une façon systématique, les dynamiques à l'œuvre dans les territoires frontaliers, au sein d'espaces de projets entre la France et ses pays voisins.

Le présent ouvrage en propose une version actualisée et augmentée d'une trentaine de nouvelles cartes, notamment dans ses première et deuxième parties.

Ce travail répond à **plusieurs objectifs** :

- celui de créer un référent documentaire inédit à cette échelle sur la réalité du fait géographique transfrontalier comme des actions de coopération transfrontalière. Ses destinataires sont tout autant les instances centrales européennes que nationales (DIACT, Ministères concernés dans leurs différents champs d'activités déclinées sur chacune des frontières) que l'Etat en région, les collectivités locales, les porteurs publics ou privés de projets transfrontaliers, les étudiants et les chercheurs, ainsi que nos partenaires des neufs pays voisins.

- celui, politique, de donner à voir à l'Etat français comme aux autorités étrangères et européennes, des réalités souvent méconnues et sous estimées, dont la représentation cartographique permet de mesurer l'ampleur des dynamiques et d'établir des correspondances entre des thèmes habituellement abordés de façon sectorielle mais rarement territoriale et transfrontalière.

Cette sensibilisation des décideurs (Etat, instances européennes, élus...) doit permettre de poursuivre la reconnaissance de ces territoires en France comme dans les pays voisins, ainsi qu'une meilleure prise en compte de leurs besoins dans les politiques d'aménagement comme d'organisation des services publics.

A l'échelle locale, cette représentation cartographique peut également faciliter la prise de décision de l' élu local qui bénéficie ainsi d'une vision d'ensemble et de nombreux éléments de comparaison.

- celui qu'a la Mission Opérationnelle Transfrontalière de communiquer à destination de ses différents partenaires. Ce travail qui atteste d'un souci permanent d'observer les espaces transfrontaliers en les rendant plus lisibles, ne peut que contribuer à la mise en réseau des porteurs de projets transfrontaliers, sur les thèmes qui les concernent (agglomérations, parcs naturels, transports, santé...). Il doit susciter réactions et débats, qui ne pourront que favoriser une meilleure prise en compte des réalités transfrontalières.

Méthode

Cet ouvrage, dans son état actuel, a fait l'objet d'un travail mené en discontinu sur huit années. Sa réédition a été retardée à plusieurs reprises, principalement du fait de l'importante masse de travail engendrée par l'élaboration de chaque carte et par la difficulté d'accéder aux statistiques françaises et étrangères et de les rendre compatibles.

Il s'est décomposé en de nombreuses étapes :

- Conception du programme de cartes à réaliser en fonction du choix des thématiques, de l'estimation de leur faisabilité technique, des moyens financiers disponibles, de la définition des contenus et des objectifs d'utilisation du produit achevé,
- Identification des interlocuteurs-ressources et des lieux-ressources pour l'obtention de données documentaires et statistiques,
- Contact avec les interlocuteurs-ressources, tant en France qu'à l'étranger par entretien téléphonique, questionnaire écrit détaillé, parfois dans le cadre d'une enquête de grande ampleur (coopération sanitaire), entretien sur place...
- Recueil et interprétation des données brutes communiquées,
- Traduction des données et mise en équivalence des statistiques étrangères avec les statistiques françaises,
- Homogénéisation des données et leur transformation pour qu'elles soient cartographiables,
- Réalisation du contenu de la légende,
- Conception graphique et visuelle de la carte et de ses modes de représentation (aréal, ponctuel, combinaison des modes...)
- Transcription informatique (Map Info, Illustrator...)
- Echanges avec les partenaires concernés par les thématiques représentées sur les cartes afin qu'ils valident le document
- Mise à jour régulière quantitative (stocks et flux) comme qualitative (par exemple nouvelle loi qui entraîne une modification d'approche d'un phénomène, émergence d'un nouveau territoire de projet...).
- Contacts avec les partenaires associés de la Mission Opérationnelle Transfrontalière pour l'utilisation qu'ils peuvent avoir des cartes réalisées et des données qu'elles contiennent.
- Réflexion sur l'architecture d'ensemble de l'Atlas et réalisation des commentaires avant la phase de relecture, de mise en page et d'édition.

Sources

Une partie des cartes ici présentées reposent sur des données quantitatives chiffrées. Si une grande partie des indicateurs statistiques ne sont pas à proprement transfrontaliers mais traités nationalement en fonction de la thématique étudiée, on remarque l'absence très fréquente de chiffres pour les dynamiques exclusivement transfrontalières (flux...) au sein des banques de données des offices statistiques français (exception faite de quelques INSEE régionaux) comme étrangers. Ce champ d'investigation statistique

demeure en grande partie vierge, les quelques données européennes existantes en la matière (Eurostat) correspondant à des zones géographiques beaucoup trop larges par rapport aux territoires transfrontaliers qui nous concernent ici.

Une fois franchi le redoutable obstacle de l'existence ou de la disponibilité des données transfrontalières proprement dites, reste la tâche complexe de mise bout à bout des statistiques françaises avec celles des pays voisins. Les dates de ces données sont presque toujours différentes d'un pays à l'autre. Ce problème de mise en équivalence est multiplié par le nombre de pays frontaliers. Cette phase d'interprétation et de conversion est essentielle (mais pas toujours possible) pour rendre lisible et intelligible le fait statistique dans sa dimension transfrontalière.

Pour une même carte, les données statistiques, d'une très grande hétérogénéité, proviennent la plupart du temps d'un nombre considérable de lieux ressources : offices statistiques quand ils les possèdent, collectivités, ministères, annuaires, parfois études et dans des cas plus limités encore atlas locaux transfrontaliers (rares en effet ont été ceux qui possédaient déjà les indicateurs qui nous intéressaient).

La plupart du temps réservés à l'obtention de données qualitatives, les entretiens téléphoniques, ou questionnaires écrits, ont été parfois nécessaires afin d'obtenir les données chiffrées utiles et la validation de certaines interprétations.

Choix de présentation

L'organisation du présent ouvrage se présente en plusieurs chapitres et sous-chapitres. Une des nouveautés de la présente réédition repose dans l'ajout de petites introductions sur des sous-intercalaires pour chaque sous-chapitre de l'ouvrage. Conformément à sa version initiale, on a choisi une présentation par fiche à l'intérieur d'un atlas classé, permettant de compléter chacune des parties par des nouvelles cartes qui viendront enrichir l'existant et s'inscrire avec cohérence dans le document-ressource ambitionné à terme.

Cette formule permet également, le cas échéant, de remplacer ou de mettre en comparaison une ancienne carte « périmée » avec une nouvelle quand l'évolution de la situation rend l'approche antérieure caduque.

A chaque carte correspond son commentaire au verso de la page permettant d'éviter toute désolidarisation de l'une avec l'autre.

Cette présentation en fiches « volantes » (même si elles bénéficient d'un emplacement précis dans l'ouvrage) a également l'avantage de permettre la mise en regard de n'importe quelle carte avec une autre, ainsi que tous les rapprochements et toutes les comparaisons possibles, les correspondances entre les différents thèmes pouvant se faire également à l'insu de leur auteur. L'utilisation d'échelles identiques vient également faciliter la confrontation entre les planches.

Certaines pages font figurer plusieurs cartes-vignettes quand celles-ci constituent la déclinaison d'un même thème en fonction de plusieurs paramètres.

Certains thèmes font parfois l'objet d'un « zoom » régional, permettant de réaliser la synthèse de la coopération transfrontalière d'un domaine d'activité sur l'ensemble d'une frontière.

Limites de l'exercice

Ce travail, réalisé avec des moyens limités (équipe très restreinte, contraintes de budget et de temps...), constitue néanmoins une première dans ce type d'exercice cartographique à cette échelle, une amorce de recherche et de réflexion sur une problématique émergente, encore peu balisée et défrichée.

L'atlas cartographique n'a pas vocation à être un document figé et pérenne, l'évolution géographique, économique et politique limitant la validité des cartes à quelques années voire quelques mois dans certains cas. Cet ouvrage est donc destiné à des réactualisations régulières même si certaines planches conserveront quoi qu'il en soit une valeur « historique ».

De nombreuses cartes n'ont pu être réalisées faute de sources disponibles ou même existantes. D'autres se fondent sur des données du recensement général de la population française de 1999, qui, faute d'actualisation totale, commencent à dater.

Un certain nombre de thèmes ne peuvent être cartographiés qu'à la condition de faire l'objet d'une étude préalable à part entière. Cette démarche, souvent complexe, n'a pas pu toujours être mise en œuvre dans le cadre contraint de l'élaboration de cet atlas, à l'exception de quelques domaines faisant l'objet de recherches par la M.O.T au cours de ces dernières années.

De nouvelles cartes sur de nouvelles thématiques paraîtront au fur et à mesure du lancement de nouvelles études par la M.O.T.

Toute remarque est donc la bienvenue afin d'améliorer progressivement cette deuxième édition de l'atlas, la compléter, la corriger le cas échéant (notamment à cause du problème des sources), proposer de nouveaux thèmes à illustrer, signaler l'existence de nouvelles sources plus actualisées ou plus fines, proposer une interprétation différente d'un phénomène...

Plan

L'atlas se divise en quatre grandes parties :

- la première est consacrée au fait géographique transfrontalier,
- la deuxième partie décline un certain nombre de thèmes qui caractérisent aujourd'hui la coopération transfrontalière,
- la troisième partie s'attache quant à elle à la dimension territoriale de la coopération transfrontalière, notamment aux projets de territoires qui se développent, tant à l'échelle des agglomérations transfrontalières qu'au sein des espaces ruraux et naturels,
- enfin, la quatrième partie traite du cadre politique et juridique ainsi que des outils de planification et de financement de la coopération transfrontalière.